

Le devis est valable 3 mois.
Tous les prix s'entendent HTVA.

5. Réparation des escaliers – Forfait de 155,00 € HTVA

Réparation des marches de l'escalier à l'avant de la maison et de la marche de l'escalier du garage.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de recevoir, Monsieur Verheecke, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[REDACTED]

Fachin 2071,03

P 21/06

Le devis est valable 3 mois.
Tous les prix s'entendent HTVA.

FACTURE N°

11

AV F BOVESSE n°24

n° TVA intracommunautaire

n° TVA intracommunautaire

le 21/06

2017

EXACCOMPTA

Réalisation d'un mur de soutènement

(rue François Boverre 24 à Beaufays)

• Terrassement	585,00 €
• Fondation (béton)	651,00 €
• Mur en stépos 14	827,48 €
• Etanchéité et drainage	491,00 €
• Réparation de marches	155,00 €

2709,48 € HTVA
162,57 € 6 % TVA

TOTAL : 2872,05 € TVA C

RÈGLEMENT pour le

Conditions d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Fait le 27/06.